

Université PANTHEON-ASSAS (PARIS II)
Droit – Economie – Sciences sociales

Assas

Session de janvier 2018
Troisième année de Licence Droit

Procédure civile (1414)
(Unité d'Enseignements Complémentaires 1)

Cours de M. Claude BRENNER

Les étudiants répondront aux questions suivantes :

1° (4 points) : L'action de groupe.

2° (4 points) : La nullité des actes de procédure

3° (2 points) : Le « référé-provision »